



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

RAPPORT MENSUEL

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

RAPPORT MENSUEL ITEKA N'IJAMBO DECEMBRE 2021

0. INTRODUCTION

Ce rapport mensuel du mois de décembre 2021 comprend des bulletins hebdomadaires « Iteka n'Ijambo » du numéro 294 à 298.

Ainsi, les grandes tendances observées ont été notamment des cas d'allégations de violations et des violations du droit à la vie, à l'intégrité physique, à la liberté et d'autres faits relevés.

Au cours de la période couverte par ce rapport, des allégations de violations, des violations et atteintes aux droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 395 personnes tuées dont 345 détenus morts lors de l'incendie qui a consumé la prison de Gitega, 12 cadavres retrouvés dans différents lieux, 8 victimes de VSBG, 5 enlevées et/ou portées disparues, 8 torturées et 31 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes enregistrées figurent 6 femmes et 9 mineurs tués ainsi que 2 femmes arrêtées arbitrairement.

Le phénomène de cadavres a continué à se manifester dans plusieurs endroits du pays et pour la plupart des cas, des enquêtes n'ont pas été diligentées, ce qui est très inquiétant.

Des questions liées aux DESC, à la justice, à la gouvernance et à la gestion du Covid-19 ont été rapportées au cours de cette période.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains observées.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit de toute personne susceptible d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'homme dans le pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA JUSTICE

III. DE LA GOUVERNANCE

IV. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

V. DES FAITS SECURITAIRES

VI. DE LA GESTION DE LA COVID-19

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	3
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	3
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	3
<i>I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES</i>	4
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
<i>I.2.1. DES PERSONNES TORTUREES</i>	4
<i>I.2.2. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i>	5
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	5
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	5
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	6
<i>II. DE LA JUSTICE</i>	6
<i>III. DE LA GOUVERNANCE</i>	6
<i>IV. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	6
<i>V. DES FAITS SECURITAIRES</i>	7
<i>VI. DE LA GESTION DE LA COVID-19</i>	7
<i>VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	8

CONTENU

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Front pour la Défense de la Démocratie*

CPI : *Cour Pénale Internationale*

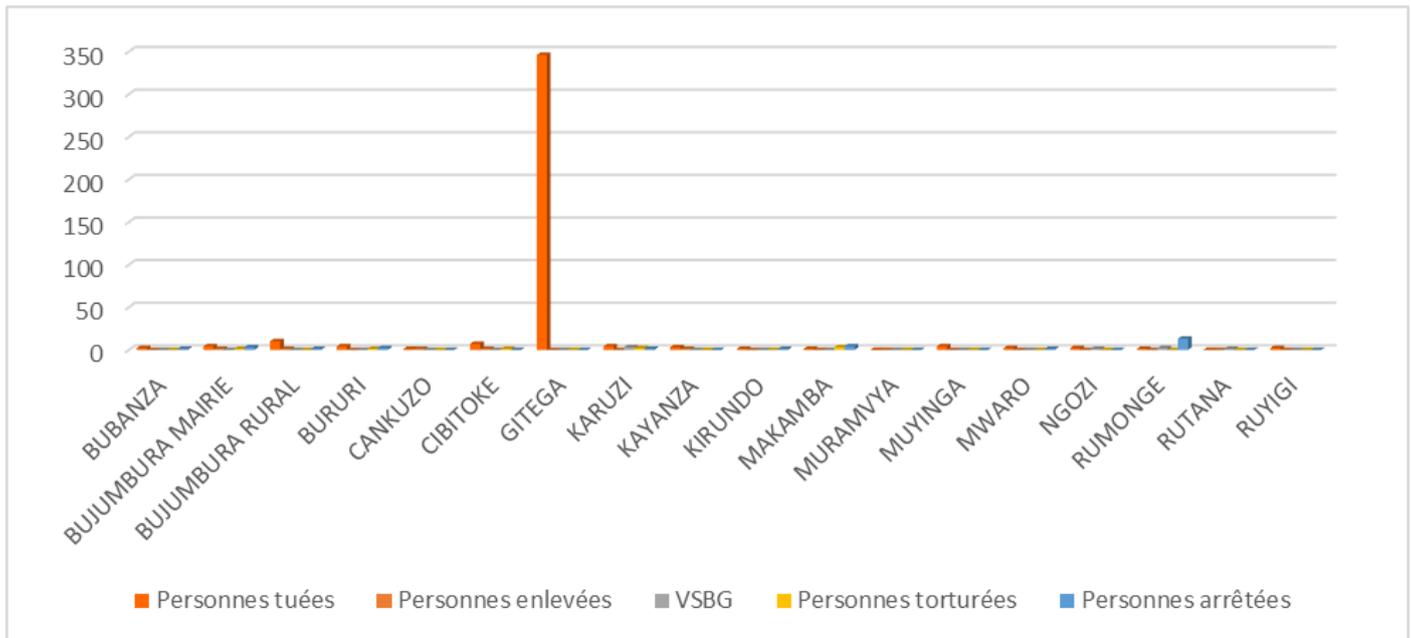
DESC : *Droits Economiques et Socio-Culturels*

EAC : *East African Community*

SNR : *Service National de Renseignement*

VSBG : *Violences Sexuelles et Basées sur le Genre*

Figure 1 : Graphique illustrant les principales allégations de violations, violations et atteintes aux droits civils et politiques commises au Burundi au mois de décembre 2021



Comme le montre le graphique ci-dessus, au cours du mois de décembre 2021, les principales violations relevées par la Ligue Iteka sont des cas de tueries, d'enlèvements, de VSBGs, de tortures et d'arrestations arbitraires.

Le nombre de personnes tuées au cours de ce mois s'élève à 395 dont 6 femmes et 9 mineurs. Parmi ces personnes tuées figurent 345 détenus morts suite à l'incendie qui a ravagé la prison de Gitega en date du 7 décembre 2021. De ce fait, la province de Gitega vient en tête avec 346 cas, suivie de Bujumbura rural avec 10 cas, Cibitoke avec 7 cas, Bujumbura mairie, Bururi, Karuzi et Muyinga avec 4 cas chacune.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a répertorié 5 cas de personnes enlevées et/ou portées disparues dans les provinces de Bujumbura rural, Bujumbura mairie, Cankuzo, Cibitoke et Kayanza avec 1

cas chacune.

Sur un total de 8 cas de victimes de VSBG relevés au cours de cette période, les provinces de Karuzi et Rumonge viennent en tête respectivement avec 3 et 2 cas, suivies de Ngozi et Rutana avec 1 cas chacune.

Dans ce rapport, la Ligue Iteka a enregistré également 8 cas de personnes torturées dans les provinces de Makamba avec 3 cas, suivie de Karuzi avec 2 cas. Les provinces de Bururi, Bujumbura Mairie et Cibitoke ont enregistré 1 cas chacune.

Sur un total de 31 cas d'arrestations arbitraires relevés au cours de cette période, la province Rumonge vient en tête avec 13 cas, suivie de Makamba avec 6 cas, Bujumbura mairie avec 3 cas et Bururi avec 2 cas.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Au cours du mois de décembre 2021, la Ligue Iteka a relevé 3 cas de personnes tuées par des agents étatiques dont 1 par des membres de la milice Imbone-

rakure en province Kirundo et 2 par des policiers en Mairie de Bujumbura.

1.1.2. DES CADAVRES RETROUVES

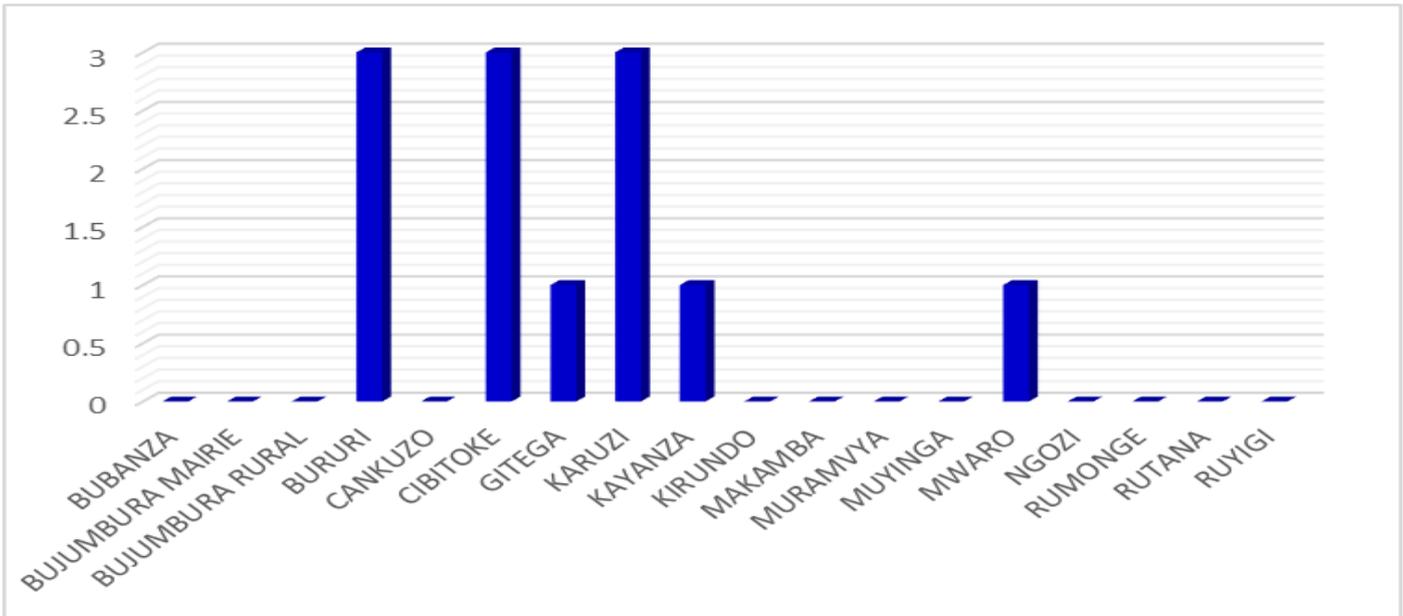
Au cours du mois de décembre 2021, la Ligue Iteka a enregistré 12 cas [de cadavres retrouvés](#). Comme le montre le graphique ci-dessous, les provinces de Bururi, Cibitoke et Karuzi viennent en tête avec 3 cas chacune, suivie de Gitega, Kayanza et Mwaro avec 1 cas chacune.

Certaines de ces victimes ont été retrouvées avec

des signes de violences montrant qu'elles ont été tuées.

Ce phénomène de cadavres retrouvés ici et là est inquiétant d'autant plus que des enquêtes ne sont pas menées en vue de connaître l'identité des victimes, des auteurs et des mobiles de ces tueries.

Figure 2 : Graphique des cadavres retrouvés



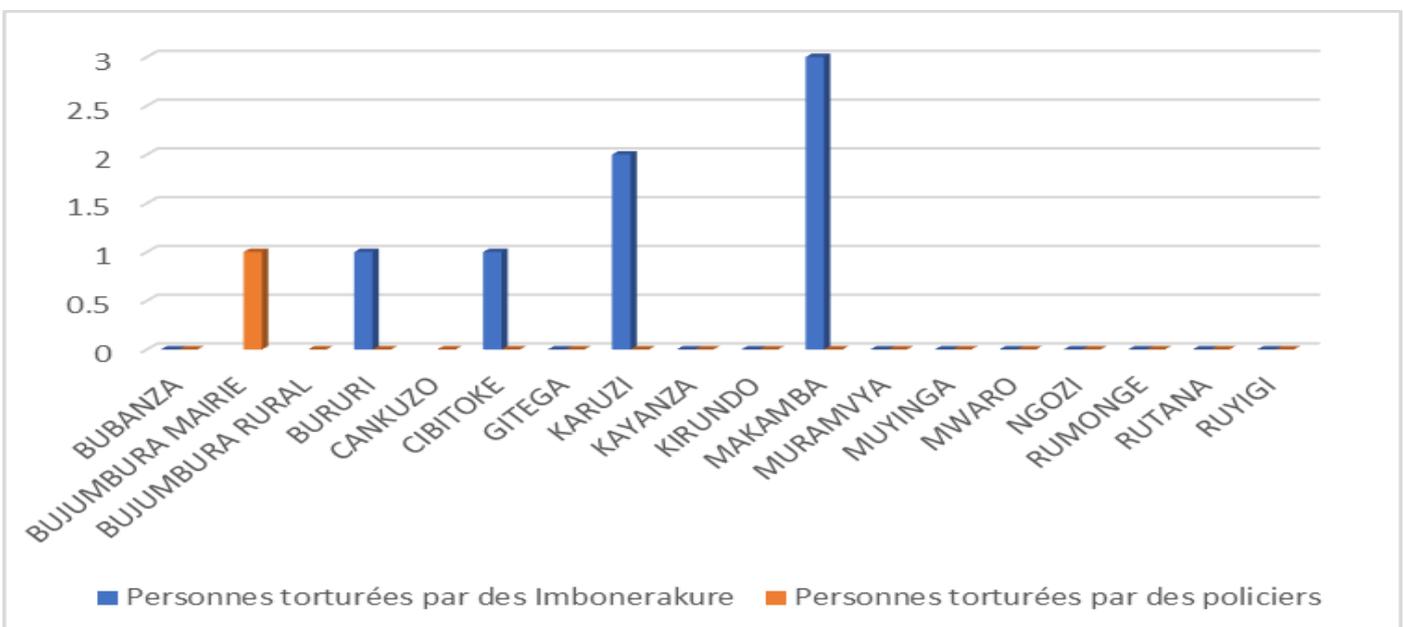
1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

1.2.1. DES PERSONNES TORTUREES

Au cours du mois de décembre 2021, la Ligue Iteka a relevé 8 cas de personnes [torturées](#). Les présumés auteurs de ces actes sont des membres de la milice Imbonerakure et des policiers. Comme le montre le

graphique ci-après, ces victimes ont été enregistrées en province Makamba avec 3 cas, suivie de Karuzi avec 2 cas. Les provinces de Bururi, Bujumbura Mairie et Cibitoke en ont enregistré 1 cas chacune.

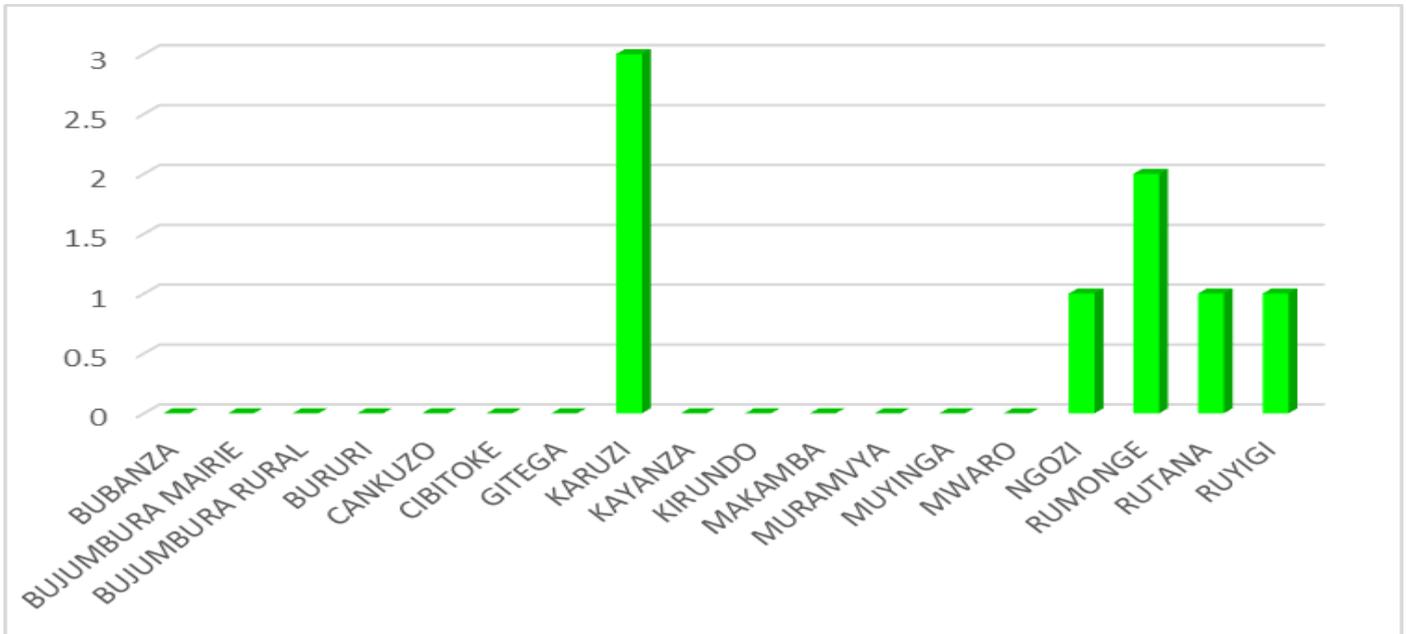
Figure 3: Graphique des personnes torturées



1.2.2. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a répertorié 8 cas de violences sexuelles et basées sur le genre dans les provinces de Karuzi avec 3 cas, suivie de Rumonge avec 2 cas, Ngozi, Rutana et Ruyigi avec 1 cas chacune. Comme l'indique le graphique ci-après, les victimes ont été relevées dans les provinces de Karuzi avec 3 cas, suivie de Rumonge avec 2 cas, Ngozi, Rutana et Ruyigi avec 1 cas chacune.

Figure 4 : Graphique des personnes victimes des violences sexuelles et basées sur le genre



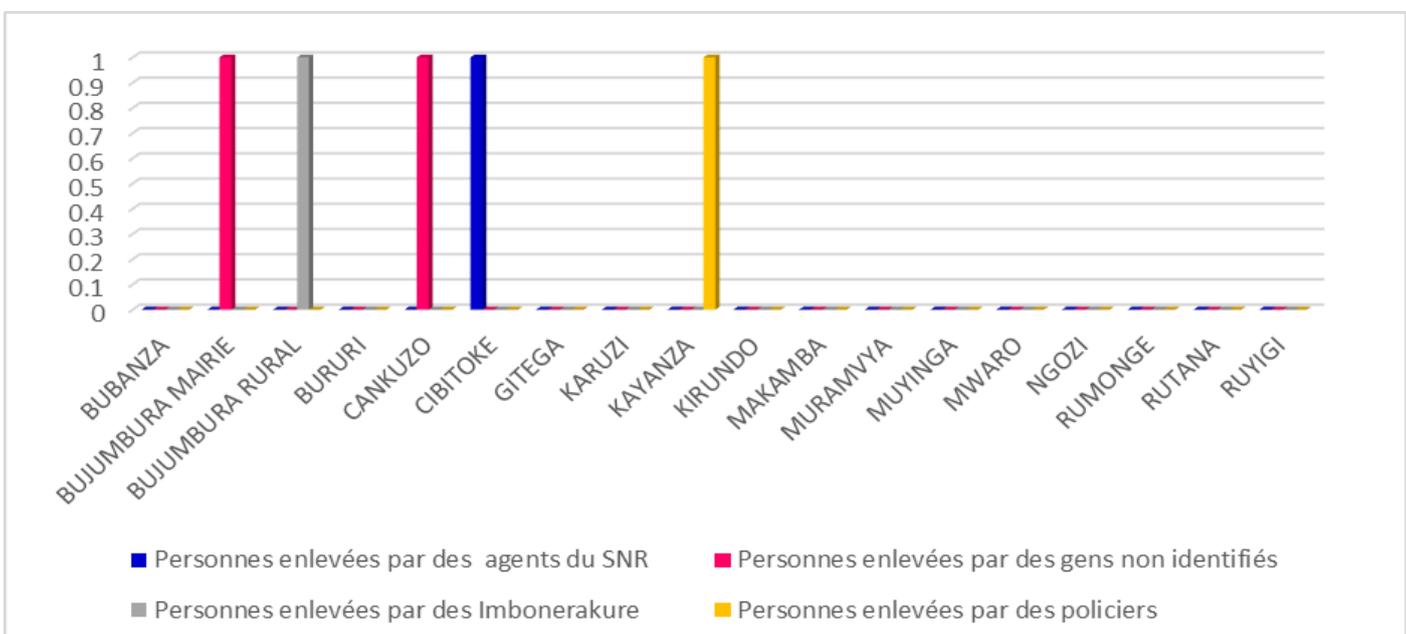
1.3. DU DROIT A LA LIBERTE

1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Au cours de la période couverte par ce rapport, 5 personnes ont été enlevées et/ou portées disparues dans les provinces de Bujumbura Mairie, Bujumbura rural, Cankuzo, Cibitoke et Kayanza avec 1 cas chacune. 5 agents du SNR avec 1 cas, des gens non identifiés avec 2 cas, des policiers avec 1 cas ainsi que des membres de la milice Imbonerakure avec 1 cas.

Comme le graphique ci-après l'illustre, les présumés auteurs de ces cas d'enlèvement sont des

Figure 5: Graphique des personnes enlevées et/ou portées disparues



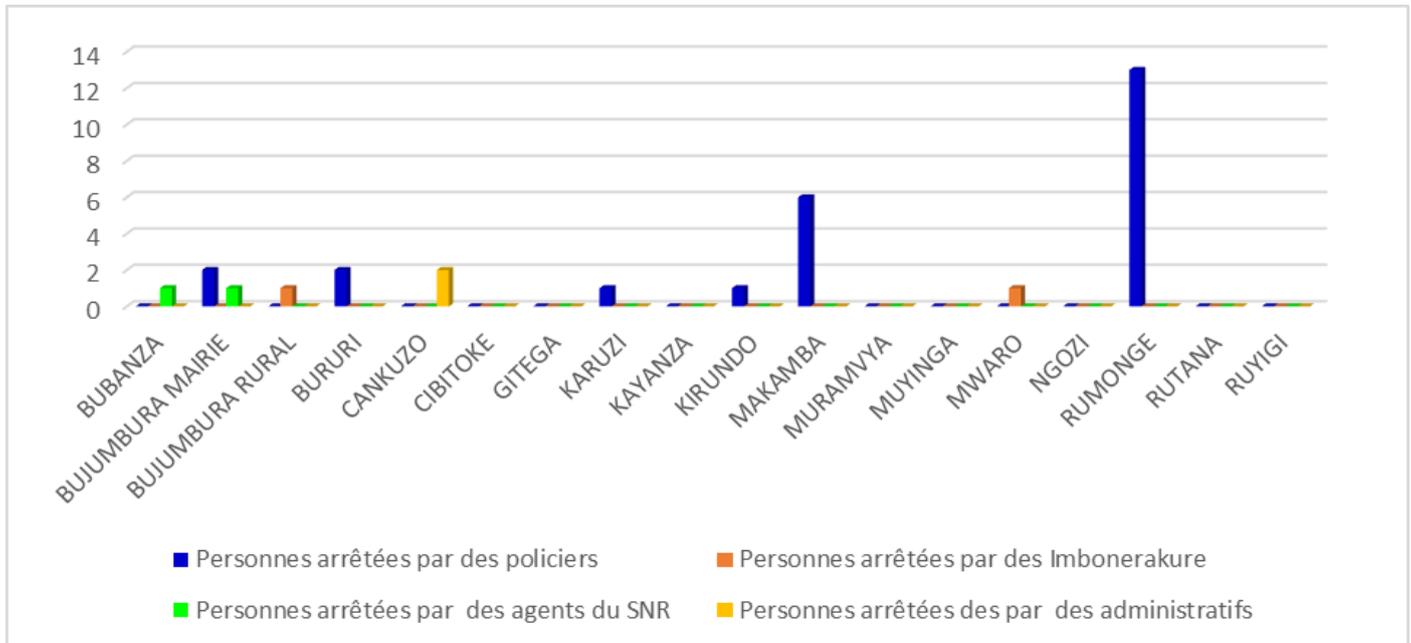
1.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Au cours du mois de décembre 2021, la Ligue Iteka a répertorié 31 cas [d'arrestations arbitraires](#).

Comme le graphique ci-dessous l'indique, la province de Rumonge vient en tête avec 13 cas, suivie de Makamba avec 6 cas, Bujumbura mairie avec 3 cas et Bururi avec 2.

Les présumés auteurs de ces arrestations arbitraires sont des policiers avec 25 cas, des membres de la milice Imborerakure, des agents du SNR et des administratifs avec 2 cas chacun.

Figure 6: Graphique des personnes arrêtées arbitrairement



II. DE LA JUSTICE

Au cours de la période couverte par ce rapport, la Ligue Iteka a relevé des questions relatives à la justice. Il s'agit entre autres des personnes arrêtées

suite aux actes de viol et aux détournements des fonds publics.

III. DE LA GOUVERNANCE

Au niveau de la gouvernance, au cours de la période couverte par ce rapport, un incendie a éclaté à la prison de Gitega où au moins 345 détenus ont trouvé la mort et des centaines de blessés ont été recensés. Notons qu'au lendemain de l'incendie, le bilan officiel du gouvernement a fait état de 38 détenus emportés par le feu tandis que 69 ont été blessés.

jet d'électrification de la zone Muyange en commune Nyanza-Lac, province Makamba et d'autre part le détournement des aides alimentaires destinées aux enfants mal nourris en commune Vumbi, province Kirundo.

La Ligue Iteka a également relevé des détournements d'une part des fonds publics destinés au pro-

IV. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

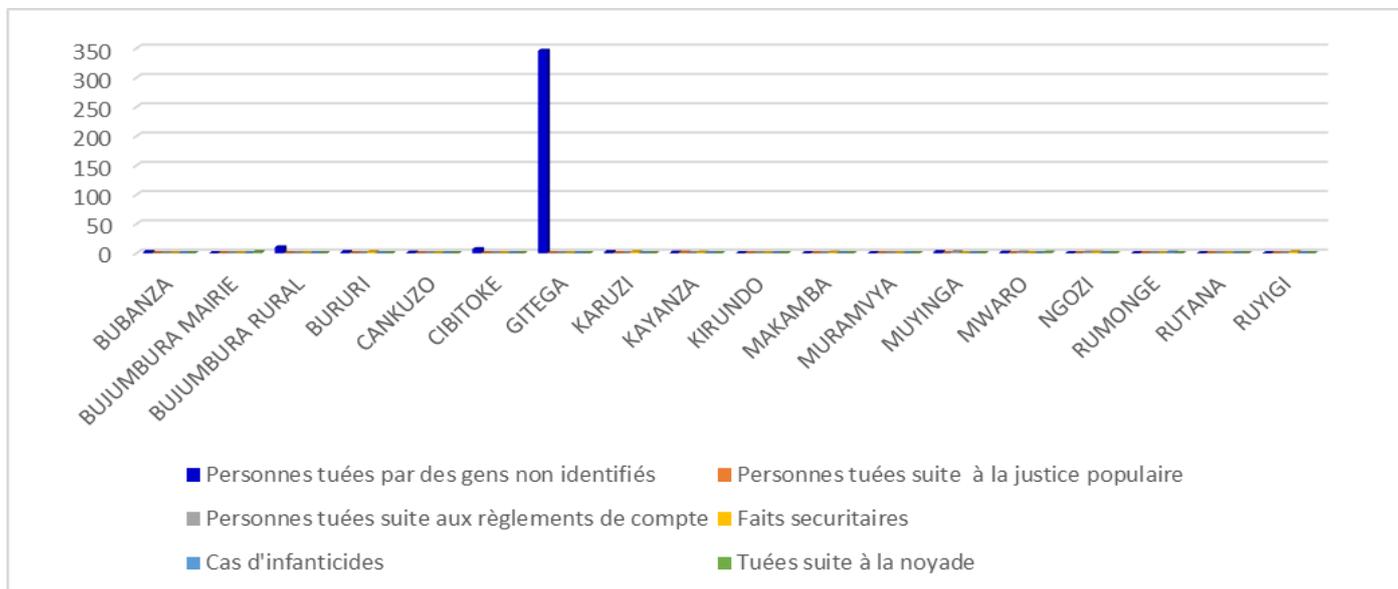
Au niveau des droits économiques, sociaux et culturels, au cours de cette période, des contributions forcées en province Cankuzo ont été relevées. En date du 11 décembre 2021, au chef-lieu cette province, lors des travaux communautaires de la construction d'une permanence provinciale du parti

CNDD-FDD, Réverien Ndugi, secrétaire provincial dudit parti, a indiqué que la population de cette province devait contribuer mensuellement pour la construction de ce bâtiment à raison de 500 Fbu par ménage.

V. DES FAITS SECURITAIRES

Au cours du mois de décembre 2021, au niveau des faits sécuritaires, comme le graphique ci-dessous l'illustre, 392 personnes ont été tuées dont 374 cas par [des gens non identifiés](#), 4 cas suite au règlement de compte, 1 cas suite à la justice populaire, 1 cas d'infanticides et 1 cas suite à la noyade et 9 cas suite aux autres faits sécuritaires.

Figure 7: Graphique des personnes tuées suite aux faits sécuritaires



VI. DE LA GESTION DU COVID-19

Au cours du mois de décembre 2021, concernant la situation de la pandémie de la Covid-19 au Burundi, la Ligue Iteka a rapporté une grande prévalence des cas de la Covid-19 dans différents coins du pays et la prise en charge insuffisante des cas testés positifs notamment en commune Mugongo- Manga, province Bujumbura rural où cinquante et un cas ont été testés positifs.

Depuis le 20 décembre 2021, l'hôpital de Kirundo a enregistré 72 cas testés positif au Covid-19 et les personnes testées positives n'ont pas été confinées.

Au chef-lieu de la province Makamba, les personnes testées positives ont reçu des médicaments et sont renvoyées à la maison.

En province Bubanza, au cours de la semaine du 20 au 26 décembre 2021, sur 1326 personnes testées à la Covid-19, 246 personnes ont été testées positives à la Covid-19 à l'hôpital Bubanza.

En province Ruyigi, certains services ont été perturbés suite à la Covid-19 notamment les services de la santé et de l'éducation. En guise d'exemple, le Lycée Notre Dame de la Joie de Ruyigi a dû fermer ses portes puisque 4 professeurs avaient été testés positifs puisque 4 professeurs ont été testés positifs.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Depuis la mise en place de nouvelles institutions du pays issues des élections de mai 2020, des violations, des atteintes et allégations de violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'exécutions extra-judiciaire, d'enlèvements, de VSBG, de tortures et d'arrestations arbitraires ont été relevés.

Le phénomène de cadavres continue à être rapporté dans divers coins du pays.

La majorité des personnes ont été tuées par des gens

non identifiés, ce qui est très inquiétant étant donné que des enquêtes ne sont pas diligentées.

Des questions de la justice, de la gouvernance, des DESC, de l'environnement et de la gestion du Covid-19 ont été relevées dans ce rapport.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains observées.

Vu la situation de violations des droits de l'homme au Burundi qui perdure, la Ligue Iteka recommande ce qui suit :

Au Gouvernement du Burundi

- de jouer pleinement son rôle de garantir les droits et les libertés fondamentaux et de protéger la population;
- de lutter contre l'impunité en traduisant en justice tous les auteurs des crimes ;
- de désarmer la population civile afin de garantir la sécurité pour tous.

Aux partenaires techniques et financiers

- d'user de leur influence pour contraindre le Gouvernement burundais à restaurer un Etat de droit et démocratique.

A l'EAC, à l'Union Africaine et aux Nations Unies

- de s'impliquer pleinement pour restaurer un état de droit au Burundi.

A la CPI

- d'accélérer les enquêtes et procéder aux inculpations qui s'imposent.

A la population

- de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence.
- de dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.